

Je suis absolument contre ce projet qui va dénaturer le quartier. Le promoteur savait, quand il a acheté l'immeuble, qu'il s'agissait d'un quartier purement résidentiel, il ne doit pas recevoir l'autorisation de modifier cette contrainte.

La communauté religieuse avait vendu son immeuble à l'Université de Montréal en espérant que sa vocation éducative se poursuivrait. On a trahi cette intention, et maintenant le promoteur voudrait ajouter une nouvelle trahison, c'est inacceptable et immoral. N'est-il pas déjà assez riche? Non à cette demande de changement, et vivement un référendum sur la question: les citoyens doivent avoir leur mot à dire à ce promoteur.

Anne Fortin